

## Les qualifications artisanales ne sentent plus... le Sapin (2) !

jeudi, 09 juin 2016

**Les artisans en général ?et ceux de l'automobile en particulier? doivent être soulagés : le 9 juin, les députés ont validé un amendement qui met fin à l'ambition de la loi Sapin 2 d'abolir les qualifications exigées pour pratiquer de nombreux métiers artisanaux. C'est la fin d'un bras de fer entre l'UPA, la FNAA et le gouvernement sur un projet de loi qui risquait de mettre aussi les artisans dans la rue...**

[YouTube Video](#)

*Sur le ton de l'humour, chose rare et rafraichissante en ces temps de dures contestations tous azimuts, l'UPA avait lancé cette vidéo "virale" destinée à faire réfléchir les ministres du gouvernement. On y voit notamment Myriam El Khomri reconvertie en garagiste après mai 2017...*

Il ne décolerait pas, Gérard Polo, le président de la FNAA, à chacune de ses récentes sorties médiatiques. La loi Sapin 2 qui voulait supprimer les qualifications préalables à l'accès de nombreux métiers artisanaux lui semblait totalement inique. Représentant des services de l'automobile au sein de l'UPA qui mène depuis plusieurs mois un combat pour que ce texte soit rejeté, il racontait à l'envi cette phrase qu'Emmanuel Macron lançait pour la première fois en décembre dernier, lors de la présentation de son projet Noé (Nouvelles Opportunités Économiques) devant l'Assemblée permanente des chambres de métiers de l'artisanat (APCMA) et l'Union professionnelle artisanale (UPA). «*Aujourd'hui, avait alors imprudemment affirmé le ministre pour justifier sa proposition de dérégulation, si vous voulez ouvrir votre restaurant vous le pouvez ; mais si vous voulez ouvrir votre commerce de laveur de voitures, vous ne le pouvez pas, à défaut d'être carrossier*».

«*Je lui ai alors dit que c'était totalement faux et qu'il se trompait, se souvient Gérard Polo ; il n'a pas apprécié. Et il a mis plusieurs mois à me faire dire que j'avais bel et bien raison*». Il aura encore fallu quelques semaines supplémentaires pour que les députés, le 9 juin dernier dans le cadre des discussions sur la Loi Sapin 2, proposent de supprimer l'alinéa 8 de l'article 43 de la loi, mettant ainsi définitivement fin à la proposition.

«*L'artisanat continuera à former des milliers de jeunes, à offrir des centaines de milliers d'emplois et à créer des centaines de milliers d'entreprises pérennes, tout en conservant un haut niveau d'exigence de qualifications*», s'est immédiatement félicité l'UPA [dans un communiqué](#). Les laveurs de voitures pourront donc toujours ouvrir leur entreprise sans formation. Mais les réparateurs, eux, devront toujours être qualifiés pour entretenir et réparer les véhicules, ce qui ne devrait guère déplaire aux consommateurs...